

Protection des captages d'eau potable

Lettre d'information n° 14 – février 2017



Actualités

Publication d'une carte interactive par UFC Que Choisir : où peut-on boire de l'eau du robinet en France ?

L'UFC Que Choisir vient de publier une étude sur la qualité de l'eau du robinet en France, basée sur les analyses des ARS, avec une carte interactive pour visualiser la qualité de l'eau de chaque commune. De manière générale, l'étude montre que 95,6% de la population a accès à une eau distribuée de très bonne qualité tout au long de l'année. Néanmoins, UFC fait l'estimation que 2,8 millions de consommateurs ont eu accès au moins une fois à une eau de mauvaise qualité.

Face à ce constat, l'association émet certaines recommandations. Contre les pollutions agricoles, l'UFC demande une véritable mise en œuvre du principe "pollueur-payeur" au niveau agricole. Elle propose notamment la mise en œuvre de taxes sur les intrants agricoles et des sanctions financières dissuasives en cas d'atteinte environnementales. En parallèle, l'association souhaite la mobilisation de moyens plus importants des Agences de l'Eau pour la prévention des pollutions par des soutiens financiers aux agriculteurs utilisant peu d'intrants.

Accédez au [dossier d'UFC Que Choisir](#) et à leur [carte interactive](#)

Plan Ecophyto : publication de la note de suivi 2016

Le comité d'orientation stratégique et de suivi du plan Ecophyto s'est tenu ce 30 janvier 2017. Ce fut l'occasion de présenter les derniers résultats du plan. Le NODU (nombre de doses unités) affiche, pour la première fois depuis sa mise en place en 2008, un léger recul montrant une baisse de 2,7% des ventes de produits phytopharmaceutiques entre 2014 et 2015. Sa valeur moyenne triennale augmente néanmoins de 4,2% entre les périodes 2012-2014 et 2013-2015.

Par ailleurs, les 2000 fermes DEPHY, engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage de pesticides, affichent une baisse moyenne de leur IFT de 18 % par rapport à la moyenne des années 2013-2015 et cela sans diminution de productivité ni de marge. En 2016, ce réseau a été élargi à 3 000 fermes.

Accédez au [dossier de presse et à la note de suivi 2016](#)

Publications

Comment favoriser la coopération entre producteurs d'eau potable et acteurs agricoles pour la mise en place de démarches de protection ?

L'IRSTEA et l'ONEMA ont réalisé une étude pour caractériser les modalités de coopérations entre acteurs agricoles et producteurs d'eau sur les captages. A partir d'études de sites, dont l'AAC d'Oursbellile (un des sites pilotes historiques du partenariat APCA/FP2E), 4 grands types de coopération ont été identifiés :

- l'animation conjointe des démarches,
- l'implication des collectivités dans l'animation agricole,
- les baux ruraux environnementaux
- l'appui au développement des filières.

Les auteurs identifient par la suite les principaux facteurs affectant le niveau de coopération sur les captages et l'efficacité du plan d'action.

Une journée de restitution de l'étude a par ailleurs eu lieu le 9 décembre.

[Téléchargez la synthèse de l'ONEMA](#)

Publication d'un guide sur le Diagnostic Territorial des Pressions Agricoles sur les AAC

Un guide d'aide à la réalisation du diagnostic territorial des pressions et émissions agricoles (DTPEA) est paru fin 2016. Il s'adresse aux acteurs en charge de la protection des aires d'alimentation de captage. Conçu par l'INRA, sous pilotage des ministères de l'agriculture et de l'environnement, ce guide a été élaboré avec la contribution de nombreux acteurs dont le réseau des Chambres d'agriculture. Ce guide s'adresse à des publics différents :

- Aux élus de collectivités : le guide formule des recommandations pour intégrer au mieux le diagnostic dans une démarche de protection co-construite et dynamique
- Aux chargés d'études qui vont réaliser le DTPEA : le guide propose des méthodes pour s'adapter à la diversité des territoires et des moyens.

Une phase de test de ce guide débute en 2017 sur certaines AAC. Il prévoit un suivi plus approfondi de la mise en œuvre de cette méthode sur quelques captages avec un appui de l'INRA et la mise en œuvre d'un « cahier d'acteur » pour amender le contenu de ce guide.

[Téléchargez la 1^{ère} version du guide](#)

Web-conférence APCA/FP2E : quels outils et méthodes pour l'animation sur une AAC très étendue ?

L'organisation de web-conférences régulières, ouvertes aux réseaux Chambres d'agriculture et Entreprises de l'eau, sont l'occasion d'échanger en 1h30 entre une vingtaine de participants sur des sujets techniques issus de démarches de terrain. La dernière réunion a eu lieu le 1^{er} février pour échanger autour de la thématique des outils et méthodes pour l'animation d'un plan d'action agricole sur une AAC très étendue.

Bernard Layer, de la Chambre d'agriculture de la Mayenne a présenté les méthodes d'animation sur le bassin versant de l'Oudon, couvrant 90 600 ha sur environ 70 communes. Suite à un premier plan d'action mis en œuvre sur certains sous-bassins prioritaires qui n'a pas permis une forte mobilisation des agriculteurs, le maître d'ouvrage a décidé d'ouvrir la démarche sur l'ensemble du bassin versant. Une charte des préconisateurs a été signée auprès d'une vingtaine d'organismes de conseil.

Sur ce territoire très vaste, l'objectif a été axé sur l'engagement d'un plus grand nombre d'agriculteurs dans le plan d'action. Leur mobilisation est favorisée selon différents leviers :

- Un discours commun de tous les préconisateurs agricoles, formalisé par la signature d'une charte
- des contributions de tous les préconisateurs pour proposer un large panel d'actions, avec un niveau d'exigence variable
- De nombreuses réunions pour que les agriculteurs contribuent à la conception d'un plan d'action partagé (200 contributions récoltées).

Finalement, la méthode d'animation mise en œuvre a permis une meilleure mobilisation des agriculteurs dans le plan d'action, partagé par leurs préconisateurs.

La réussite de cette animation repose notamment sur une gouvernance forte, assurée par un maître d'ouvrage couvrant l'ensemble du territoire (SYMBOLIP). De plus, un programme d'action visant le progrès du plus grand nombre, contenant certaines actions avec un faible niveau d'exigence permet d'y intégrer les agriculteurs les moins moteurs.

Néanmoins, ce plan d'action constitue une première étape pour la mobilisation des agriculteurs. Pour la suite, il est nécessaire d'engager une démarche de territoire globale, intégrant d'autres thématiques et faisant un lien avec les filières économiques.

[Téléchargez la présentation de Bernard Layer](#)

Retour sur la Rencontre Technique APCA/FP2E du 9 décembre 2016

L'APCA et la FP2E ont organisé le 9 décembre à l'APCA une matinée d'échanges pour traiter de la thématique du suivi et de l'interprétation des données sur la qualité de l'eau en nitrates et phytosanitaires sur les aires d'alimentation de captage.

Une quinzaine de référents du réseau Chambres d'agriculture ont assisté aux présentations de démarches concrètes d'Entreprises de l'Eau pour répondre à la question suivante :

Comment créer un référentiel sur la qualité de l'eau en vue d'informer l'ensemble des acteurs et d'améliorer le conseil ?

Nils Fauchon de Veolia d'Ile de France a présenté [l'opération Phyt'Eaux Cités](#). Ce programme a été mis en place entre 2007 et 2016 pour limiter l'emploi des produits phytosanitaires des collectivités sur les bassins de la Seine, de l'Orge et de l'Yvette en Ile de France. Il a été accompagné d'un programme d'échantillonnage de la qualité de l'eau très riche : plus de 66 000 analyses pour 125 substances recherchées sur 8 stations de mesures. La synthèse des résultats montre un nombre de contaminants en augmentation mais une baisse des concentrations cumulées dans le bassin de l'Orge.

Audrey Magné de Suez a par la suite présenté les chroniques de suivi de nitrates et phytosanitaires sur certains captages de [l'AAC de Flins-Aubergenville](#) (78).

Enfin l'INRA est par ailleurs intervenue pour présenter la sortie du nouveau guide pour la réalisation des [Diagnosics Territoriaux des Pressions Agricoles](#) sur les aires de captage.

Carte des 10 sites concernés par le partenariat APCA - FP2E



Retour sur le séminaire PollDiff'Eau

Suite à une première édition en 2013, l'ASTEE, l'ONEMA et la FNCCR ont organisé un nouveau séminaire national pour rassembler l'ensemble des acteurs de la protection des captages.

Le séminaire PollDiff'Eau avait pour objectif principal le partage des connaissances, d'échanges d'expériences ainsi que de débats sur les outils existants et de co-construction de solutions. Cet événement a rassemblé 235 participants, principalement issus de collectivités.

La matinée du 15 novembre était consacrée à six retours d'expériences en séance plénière, dont :

- Une méthode de diagnostic de vulnérabilité réalisé par l'IRSTEA et le bureau d'études SCE sur l'AAC de Longeron (49) pour l'identification de zones sensibles selon les types de transferts par ruissellement, les éléments de paysage (vulnérabilité opérationnelle) et enfin les types de polluants.
- La présentation du tableau de bord co-construit avec les agriculteurs sur l'AAC de Briennon par l'INRA et la Chambre de l'Yonne. Ce dispositif sert à piloter le plan d'actions à enjeu nitrates, à partir d'un observatoire de données (état des repousses et couverts, mesures de reliquats azotés et calcul des pertes d'azote par l'outil Syst'N). Le tableau de bord permet de mettre en œuvre, de façon simple, le suivi d'un programme dynamique, adapté selon les besoins agriculteurs, mais avec un objectif de résultat.
- La création de zones tampons « rustiques » aménagées sur les bandes enherbées en Lorraine agissant comme dispositif de filtration des eaux de drainage

L'après-midi était consacrée à la présentation de nouveaux outils et méthodes, comme les guides de diagnostics socio-économique (DTSE) de l'ONEMA et de diagnostic territorial des pressions agricoles (DTPA) de l'INRA.



La journée du 16 novembre fut organisée en deux sessions d'ateliers d'échanges en groupes réduits. Ces ateliers étaient organisés selon cinq problématiques :

- Les leviers fonciers
- Le développement des filières agricoles
- La construction et l'animation d'un plan d'action efficace
- La mobilisation des acteurs par la construction d'un dialogue commun
- Les actions à mettre en œuvre pour s'adapter aux spécificités des grandes AAC

Pour chacun de ces ateliers, les échanges en sous-groupes étaient alimentés par des présentations d'études de cas. Pour chaque atelier, une synthèse écrite des présentations et des discussions est disponible [ici](#).



Quels retours des participants ?

Ce séminaire a rassemblé des participants issus de nombreuses structures, permettant d'échanger les points de vue sur le sujet et de partager les difficultés rencontrées, souvent similaires quelle que soit la structure. Les retours d'expériences, variés, ont intéressé les participants. Néanmoins, le format des présentations en assemblée plénière ne permet pas d'approfondir certains cas concrets pour en tirer certaines informations opérationnelles, directement utiles pour des animateurs.

De manière générale, une remise en cause de l'efficacité des actions ciblées uniquement sur le changement de pratiques agricoles a été exprimée. Chacun s'entend sur le besoin de faire évoluer les plans d'actions vers une dimension plus large, à l'échelle du territoire, qui intégrerait des démarches transversales, comme le développement de nouvelles filières. Les modalités de mise en œuvre de ces démarches innovantes ne sont pas maîtrisées par les acteurs de collectivités, d'où un fort besoin d'accompagnement vers une animation, non plus agricole, mais territoriale.

[Accédez à l'ensemble des présentations](#)

Actualité des sites pilotes

Site de Flins-Aubergenville (78) : Signature d'une convention de partenariat entre Suez et la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France

Le site de Flins-Aubergenville, faisant partie du réseau de sites pilotes du partenariat APCA/FP2E vient d'officialiser un partenariat local.

Pour mettre en œuvre un plan d'action agricole sur l'AAC, la Chambre et SUEZ ont formalisé un partenariat par une convention signée le 5 décembre 2016. La convention prévoit des enquêtes auprès des exploitants afin de construire dans un second temps le programme d'actions le mieux adapté, soutenu par un conseil spécifique. La Chambre d'agriculture prévoit de mettre en place un réseau de reliquats azotés pour mieux comprendre la cinétique de l'azote sur ce secteur et des pré-diagnostic de conversion à l'agriculture biologique.



Gilles Boulanger, Directeur Régional Paris Seine Ouest, Suez Eau France – Christophe Hillairet, Président de la Chambre interdépartementale d'agriculture IDF

Agenda

Atelier National APCA/FP2E sur la protection des captages – le 21 novembre 2017 à l'APCA

Suite à la réussite de la précédente édition de décembre 2015, l'APCA et la FP2E organisent une journée destinée au réseau des Chambres d'agriculture, des Entreprises de l'Eau et ouverte à ses partenaires.

Le partenariat APCA – FP2E

Le partenariat APCA – FP2E a pour objectif de rapprocher les Professionnels de l'eau et les Chambres d'agriculture pour la protection des captages d'eau potable. Ce partenariat s'est concrétisé par la réalisation d'une étude de terrain de novembre 2009 à mai 2010, qui a abouti à la rédaction d'un guide contenant 21 recommandations de bonnes pratiques partenariales sur les captages d'eau potable. Ce guide est disponible sur le lien suivant : **Guide complet** ou sur les sites internet de la FP2E (<http://www.fp2e.org>) et de l'APCA (<http://www.chambres-agriculture.fr>).

La lettre d'information « protection des captages d'eau potable » vise à permettre aux personnes ayant participé à l'étude de terrain d'être tenues au courant des actions au niveau national du partenariat. De plus, elle donne la parole aux acteurs de chacun des sites de l'étude pour annoncer les principales avancées réalisées dans la démarche de protection des captages.

FP2E

La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau regroupe la quasi-totalité des entreprises privées assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France.



48 rue de la Bienfaisance
75008 Paris
fp2e@fp2e.org

Chambres d'agriculture France - APCA

L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture représente l'ensemble des Chambres d'agriculture à l'échelle nationale.



9 Avenue George V
75008 Paris

Pour plus d'informations

Léonard Jarrige (interlocuteur du partenariat APCA/FP2E), leonard.jarrige@apca.chambagri.fr

Tél : 01 53 57 11 77

Secrétariat : Jeannie Bregmestre, jeannie.bregmestre@apca.chambagri.fr - tél : 01 53 57 10 84 – fax : 01 53 57 11 94